

Qu'est-ce qu'une scintigraphie ?

La scintigraphie est une **technique d'imagerie médicale** permettant d'obtenir des **images du corps**.

Le principe de la scintigraphie consiste à **administrer au patient une substance faiblement radioactive non toxique (traceur)** qui se **fixe sélectivement sur l'organe ou le tissu** à explorer.

Une **caméra spéciale** (caméra à scintillation ou gamma-caméra) **enregistre** ensuite le **rayonnement émis** par l'organe ou par le tissu. L'image de la région explorée est alors obtenue sur un **écran d'ordinateur**.

La **scintigraphie osseuse**, qui donne des images de l'ensemble du **squelette**, permet de **déterminer si le cancer bronchique s'est étendu aux os** (on parle alors de **métastases osseuses**).

La substance radioactive à administrer est composée de molécules de **disphosphonates marquées au technétium 99m radioactif**. Elles **se fixent sur les lésions osseuses** trop petites pour être visibles sur une simple radiographie.

Déroulement de l'examen

En général, **aucune préparation** (pas besoin d'être à jeun), **ni anesthésie ou hospitalisation** n'est nécessaire.

L'examen commence par **l'injection dans vos veines du produit faiblement radioactif** dans une salle spécialisée pour la médecine nucléaire. Il faut ensuite **attendre deux à trois heures** que le produit diffuse et se fixe sur votre squelette. Vos os absorbent la plus grande partie du produit et le reste est éliminé par vos reins dans vos urines.

Pendant cette période d'attente, vous pouvez être **autorisé à vous promener** et même à quitter l'établissement. Comme les reins éliminent le traceur, vous êtes **encouragé à boire beaucoup pendant cette période et à vider fréquemment votre vessie**.

Une fois la période écoulée, vous êtes **allongé sur une table d'examen**, et vous devez **rester immobile pendant que la caméra se déplace au-dessus et en-dessous de vous pour prendre des clichés de votre squelette**. Vous pouvez être repositionné afin d'obtenir des vues particulières de votre squelette. Cette étape dure de **30 minutes à 1 heure** environ.

La scintigraphie n'est **pas un examen douloureux**.

Les doses radioactives administrées sont très faibles et ne représentent aucun danger. Pendant les **24 à 48 heures suivant la procédure**, vous serez invité à **boire** beaucoup et à **vider votre vessie** fréquemment pour aider à **éliminer le traceur de votre corps**. Les résultats sont envoyés à votre médecin sous forme de petits clichés du squelette et d'un compte rendu écrit.

La scintigraphie

